

Université d'Etat d'Haïti

**La Refonte du Système Académique à l'UEH
pour une autre Ayiti**

Proposition



Jean POINCY

Candidat

**Vice-Recteur aux Affaires Académiques
Novembre 2007**

La refonte du système académique à l'UEH pour une autre Ayiti
Table des matières

	Pages
Comment lire ce document	3
Curriculum Vitae	4
Préambule	9
1^{ère} Partie : Philosophie et vision de l'enseignement supérieur	11-12
1.1 : Philosophie de l'enseignement supérieur	11
<i>1.1.1 : La nature des cours correspondants à cet objectif</i>	11
1.2 : Vision de l'enseignement supérieur	12
2^{ème} Partie : Les maux académiques de l'UEH	13-16
2.1 : De l'échec du concours d'admission à l'UEH	13
2.2 : Des pratiques pédagogiques désuètes	14
2.3 : D'une gestion académique irrationnelle	14
2.4 : De l'indicateur de performance du système de l'UEH	16
3^{ème} Partie : La refonte académique à l'UEH	18-21
3.1 : Pour un recul face aux programmes post-gradués	18
3.2 : Les conditions pour la refonte du système académique	19
3.3 : Plaidoirie pour une école de Science et Art	20
3.4 : Cadre pratique de la refonte	21
4^{ème} Partie : L'opérationnalisation de la refonte académique à l'UEH	24-31
4.1 : L'objectif des niveaux	24
4.1.1 : <i>Objectif de la première année</i>	25
4.1.2 : <i>Objectif de la deuxième année</i>	25
4.1.3 : <i>Objectif de la troisième année</i>	25
4.1.4 : <i>Objectif de la quatrième année</i>	25
4.2 : L'organisation des cours	25
4.2.1 : <i>Domaine de concentration</i>	26
4.2.2 : <i>Champs connexes au domaine de concentration</i>	26
4.2.3 : <i>Champs obligatoires dont les cours sont optionnels</i>	26
4.2.4 : <i>Champs purement optionnels</i>	27
4.3 : Nécessité des cours de mise à niveau au premier cycle	27
4.3.1 : <i>Pourquoi des cours de mise à niveau ?</i>	28
4.4 : Une redéfinition du crédit	27
4.4.1 : <i>La plaidoirie pour une charge académique légère</i>	28
4.4.2 : <i>Le rationnel derrière une charge académique légère</i>	28
4.4.3 : <i>Le profil d'une charge académique légère</i>	29
4.4.4 : <i>Les avantages d'une charge académique légère</i>	29
4.5 : La logique d'une telle perspective	30
4.6 : Le système accompagnateur	31
5^{ème} Partie : La gouvernance de l'UEH par 'fédéralisation'	33-35
5.1 : Le problème institutionnel de l'UEH	33
5.2 : Le risque de disparition de l'UEH	34
5.3 : La 'fédéralisation' de l'UEH	35



Tenir à l'UEH, c'est tenir à sa faculté, à soi-même ; donc, à Ayiti

Comment lire ce document

Ne dites pas qu'il y a trop à lire, parce que vous pouvez naviguer dans ce document comme bon vous semble. Lisez à votre rythme. D'ailleurs, vous n'êtes pas contraint de tout lire. N'exigeant pas une lecture rectiligne, il est écrit d'une manière à pouvoir détacher n'importe quelle partie et la lire séparément sans compromettre la compréhension de son contenu. C'est-à-dire, référez-vous à la table des matières vous indiquant la page de la partie qui vous intéresse le plus, et par ordre de priorité selon votre disposition.



La refonte du système académique à l'UEH pour une autre Ayiti

Jean POINCY

5 rue civique, canapé-vert
Port-au-Prince, Haïti

Tel : 731-5210

courriel : caineve@yahoo.fr

Parcours Académiques

- Versailles, France** **Université de Versailles St-Quentin**
En perspective une thèse de doctorat : *l'arrangement Institutionnel comme blocage à la réalisation du bien-être individuel et collectif en Ayiti.*
- Septembre 1998** **Diplôme : • D E A** (en Développement Economique, Social et Territorial Intégré)
Mémoire : *Le log-rolling : Un palliatif à l'irrationalité politique de l'homo œconomicus ayitien.*
- Boston, MA** **Northeastern University**
Juin 1993 **Diplômes : • MPA** (Master in Public Administration).
Juin 1991 • **BS** (Bachelor of Science in Finance).
- Port-au-Prince** **Institut National d'Administration et de**
1982 **Gestion des Hautes Etudes Internationales (INAGHEI)**
Année Préparatoire.

Enseignement

- Port-au-Prince** **Université d'Etat d'Haïti**
Avril 2004 – Présent Consultant au Vice-Rectorat à la Recherche_Professeur d'économie (**INAGHEI et ISERSS ci-devant IERAH**)
- Port-au-Prince** **Université de Port-au-Prince**
Fév. 2005 – Présent Professeur d'économie
- Port-au-Prince** **Université Autonome de Port-au-Prince**
Oct. 2003 - Août 2004 Coordinateur : Faculté de Gestion et des Sciences Informatiques.
Professeur d'économie.
- Miragoâne** **Institut Technique Libre (ITL)**
Janv. 2003 – Avril 2003 Professeur d'économie.
- New York, NY** **New York Public School**
1998-2002 Instituteur/Substitut en sciences sociales: niveau secondaire.
- Boston, MA** **Northeastern University**
1991-1993 Assistant de recherche et Enseignant assistant en administration et finance publiques.
- Boston, MA** **Boston Public School**
Sept. 91 – Juin 92 Instituteur/Substitut en sciences sociales : niveau élémentaire.

Travaux de recherche réalisés*I- Publiés dans :***Le Matin :**

- 1- "La problématique de l'enseignement supérieur haïtien : pour un modèle économique compétitif du système." *22 Août 2007*
- 2- "La nature extravertie de l'économie Ayitienne : un mal-économique à traiter" *14-15-17 Août 2007*
- 3- "Une coopération apparemment bénéfique" *2 – 3 Août 2007*
- 4- "La *taxe-carbonisation* du transport public en Ayiti" *4 – 5 Juillet 2007*
- 5- "La nécessité d'un plan directeur pour l'économie Ayitienne." *24 – 25 Juin 2007*

Tenir à l'UEH, c'est tenir à sa faculté, à soi-même ; donc, à Ayiti

La refonte du système académique à l'UEH pour une autre Ayiti

- 6- "HOPE ne vaut pas la chandelle" 3 – 10 Avril 2007
- 7- "L'Economique du carnaval" 26 – 28 Février 2007
- 8- "Le HOPE, un mirage d'espoirs" 8 et 9 – 11 Février 2007
- 9- "Le HOPE, une bouffée de gaz carbonique pour l'économie Ayitienne" 8 Janvier 2007
- 10- "Qui sont les vrais gagnants du premier tour des élections pour la direction de l'INAGHEI ?" 20 – 21 Septembre 2006

Le Nouvelliste :

- 11- "La *taxe-carbonisation* du transport public en Ayiti" 24 Juillet 2007
- 12- "Le HOPE, une bouffée de gaz carbonique pour l'économie Ayitienne" 16 Janvier 2007
- 13- "Autour d'une relation économique insensée entre la CARICOM et Ayiti" 19 Juillet 2006
- 14- "Pour un nouvel ordre économique en Ayiti" 16 Mai 2006
- 15- "Le dilemme de la corruption en Ayiti" 4 Mai 2006
- 16- "Quel contrat social pour une Ayiti en refonte démocratique ?" 30 Novembre 2005
- 17- "Contre la persistante plaidoirie en faveur d'une taxe d'appauvrissement en Ayiti." 30 Mai et 3 – 5 Juin 2005
- 18- "Contre une fausse logique économique sur le pétrole en Ayiti." 6 – 8 Mai 2005
- 19- "Pour un renouveau de l'enseignement supérieur Ayitien." 29 Avril – 2 Mai 2005
- 20- "Pour la conception d'un nouveau contrat social" 10 Février 2005
- 21- "La refonte d'Ayiti pour un nouvel ordre social" 17 Janvier 2005
- 22- "Quel 'corps-administrateur' pour des élections crédibles ?" 26-28 Novembre 2004
- 23- "Une explication politique de l'échec du projet de société en Ayiti." 9 Octobre 2002
- 24- "Repenser la parité de la CBTPA à l'AGOA : la production des intrants en Ayiti comme opportunité économique réelle." 3 Octobre 2002
- 25- "Bien penser la présence taïwanaise dans l'industrie d'assemblage." 24 Septembre 2002
- 26- "Sur les principes gouvernant l'existence d'un conseil électoral pour des élections acceptables en Ayiti." 12 Août 2002
- 27- "Donnant Donnant": une approche égoïste, rationnelle et objective des politiques économiques pour ne pas recommencer à zéro." 22 et 28 Février – 1^{er} Mars 2001

II- Non publiés :

- 1- "Inefficacité de l'intervention de l'Etat dans les affaires collectives : le cas d'Ayiti." Juin 1998
- 2- "Le modèle Etatique du système financier en Ayiti." Avril 1998
- 3- "Le rapport entre le taux de scolarisation des enfants, de 5 à 15 ans, le niveau de revenu et les dépenses des ménages vivant dans trois quartiers populeux de Port-au-Prince." Septembre 1997
- 4- "L'apport de l'investissement en capital humain dans l'économie d'Ayiti entre 1970 et 1990." Juillet 1997
- 5- "Les stratégies de développement économique de la Jamaïque entre 1960 et 1990." Novembre 1995
- 6- "La délocalisation de la production en Ayiti." Juin 1994
- 7- "The economic development policies of pour countries : the case of Ayiti." Juin 1992
- 8- "Macroeconomic policy analysis in Ayiti between 1985 and 1990." Janvier 1992

III- Autres :

- The Onyx Informer** : Un essai sur l'acquisition de l'indépendance d'Haiti.
Spectrum Magazine : Un poème à propos de l'africain qui a négligé sa nature.
Northeastern News : Un commentaire sur le traitement des cheveux de l'africain.

Autres expériences professionnelles

New York, NY **iVillage.com**
 Déc. 2000 - Fév. 2001 Consultant : Administrateur de base de données
 J'ai conçu et administré une base de données permettant de recueillir la fréquence des visites sur le site web de l'organisation, et de faire des études de marché sur le web.

New York, NY **The Blackstone Group (firme d'investissements)**
 Juin 2000 - Déc. 2000 Consultant : Administrateur de base de données
 J'ai effectué des modifications de leur base de données existante afin d'améliorer le traitement des données financières et la communication des activités avec les investisseurs.

New York, NY **New York Mercantile Exchange (NYMEX)**
 Oct. 1999 - Juin 2000 Consultant : Assistant analyste des données du marché

Tenir à l'UEH, c'est tenir à sa faculté, à soi-même ; donc, à Ayiti

La refonte du système académique à l'UEH pour une autre Ayiti

J'ai suivi l'évolution du marché financier des produits primaires, et assisté l'analyste en chef dans l'analyse des cours des produits et services offerts par les spéculateurs financiers.

New York, NY
Nov. 98 - Juillet 99

SCIENTIFIC AMERICAN
Consultant Administratif

J'ai réévalué le processus de circulation des magazines et conçu un mode d'exécution plus efficient.

New York, NY
Nov. 98 - Août 99

A D A D'A (*Association Des Amis D'Ayiti*)

Comme membre fondateur, j'ai collaboré dans la conception, la structuration de l'organisation et dans la coordination des activités académiques pour les adolescents d'origine haïtienne.

New York, NY
Fév. 95 à Avr. 97

CITIBANK
Agent comptable (superviseur)

J'ai préparé les rapports évaluant l'état des comptes des clients.

Boston, MA
Sept. 91 à Juin 92

BOSTON PUBLIC SCHOOL
Instituteur (niveau élémentaire)

J'ai enseigné l'anglais, l'histoire américaine et les Sciences sociales.

Langues et connaissances techniques

LANGUES : Anglais, Français et Ayitien (courant), Espagnol (notions).

LOGICIELS : Microsoft Access, Word, Excel, Publisher, Front Page. Eviews (Econométrie), SPSS (Statistiques).



Tenir à l'UEH, c'est tenir à sa faculté, à soi-même ; donc, à Ayiti

La refonte du système académique à l'UEH pour une autre Ayiti
Préambule

Plaidoirie pour une refonte académique et administrative à l'UEH

L'Université d'Etat d'Haïti (UEH) souffre d'un mal institutionnel mortel qui fait évaporer le prestige académique dont elle jouissait dans le temps au même titre que toute autre université du reste du monde. Ses diplômes décernés, qui auparavant étaient favorablement reçus ailleurs, subissent aujourd'hui une évaluation microscopique pour non seulement soupeser la formation académique qu'ils symbolisent, mais aussi pour détecter la fausseté de plus en plus fréquente des diplômes issus des différentes facultés de l'UEH. En effet, la formation académique inadaptée aux besoins actuels des sociétés et les méthodes pédagogiques surannées comme véhicule de transmission du savoir enlèvent toute confiance placée en elle, et les diplômes non uniformisés issus de ses facultés sont remis en question pour renforcer l'inquiétude générale. Ce qui est imputable à l'incapacité d'adaptation de l'UEH aux pratiques modernes de l'enseignement universitaire.

Etant engagée dans une course régressive sans une vision académique moderne et pratique, elle a du mal à reprendre son souffle pour remonter la pente. Ainsi, elle offre une formation universitaire au rabais à des générations successives sur une durée de cycle d'études atypique étalée souvent sur dix ans. De telles circonstances hypothèquent l'avenir des étudiants et retardent en conséquence le progrès socio-économique auquel aspire la société Ayitienne depuis toujours. Persister dans cette voie risque de conduire l'UEH vers une nette disparition pour suivre le cours naturel de toute organisation qui ne se renouvelle pas. L'émergence des universités privées dont certaines s'évertuent à se créer une place dans le monde universitaire et la réticence de l'Etat de financer les activités de l'UEH rendent très probable ce triste sort sans un effort de la repenser dans ses dimensions académiques et administratives.

Vouloir préserver l'UEH montre la nécessité de refondre la formation académique dans son ensemble tant au niveau des curricula, de la structure administrative que du mode de fonctionnement. Comme l'enseignement académique est une fonction fondamentale d'une université, il doit faire objet d'une attention soutenue pour l'adapter et répondre à une réalité sociétale dynamique. Ce faisant, le contenu des formations doit être inspiré de la réalité Ayitienne, et supporté par des théories universellement acceptées et appliquées avec succès pour le mieux-être de l'espèce humaine. Aussi justes et rationnels que les choix du contenu puissent paraître, une charpente administrative défaillante ne permettra pas de les opérationnaliser à leurs fins. En conséquence, il faut toujours une architecture administrative propre, laquelle supporte un circuit de fonctionnement devant rendre fluide le processus d'exécution. Tels sont des principes élastiques reflétant un tâtonnement rationnel face aux nouvelles initiatives jusqu'à l'établissement des procédures correctes, puis à leur standardisation.

Le résultat escompté est un regain de vitalité de l'académique via l'amélioration, le renforcement et l'adaptation des programmes de licence ou autres dans le court terme, et la conception des programmes post-gradués dans le moyen terme et le long terme. Tout cela pour faire de l'UEH une université phare capable, de répondre aux cris de détresse de sa société, d'aider à bien comprendre la nature des problèmes socio-économiques que confronte le pays, d'accompagner les responsables dans leurs efforts de les résoudre sans heurt, et de préparer des citoyens-responsables comme support technique pouvant assurer une bonne gestion future des affaires de la société et aussi de s'égaliser à leurs pairs du reste du monde. Dans ce contexte, je présente mon approche des affaires académiques de l'UEH à travers les parties suivantes en :

1. esquissant ma philosophie et ma vision de l'enseignement supérieur ;
2. faisant le bilan des maux académiques de l'UEH ;
3. discutant du contenu de la refonte académique ;
4. élaborant sur l'opérationnalisation de la refonte académique ;
5. suggérant une autre forme de gouvernance de l'UEH.



Tenir à l'UEH, c'est tenir à sa faculté, à soi-même ; donc, à Ayiti

1.1 : Philosophie de l'enseignement supérieur

Toute formation universitaire doit répondre aux modes de fonctionnement et de production d'une société. Les curricula doivent être conçus en conséquence, mais avec une facilité d'adaptation au cours évolutif de la société. Etant donné que tout tourne autour des problèmes à résoudre pour favoriser l'harmonie de la vie collective, et que ce sont des problèmes humains, les solutions s'avèrent universelles, malgré les différences contextuelles. Par exemple : pourvoir de la nourriture à une collectivité, organiser le territoire pour une distribution optimale de l'espace et résoudre les conflits de groupes ont toujours été des préoccupations des hommes depuis leur existence.

Donc, la nécessité d'une solution est pareille dans toute société, mais dans un contexte différent qui fait appel à une approche appropriée. Ce qui laisse entendre que l'affaire d'une société est aussi celle des autres ou la solution pour une société est aussi celle pour d'autres ; il suffit de les mettre en contexte. De par cette logique, un individu qui a reçu une formation universitaire doit non seulement être fonctionnel dans sa propre société, mais aussi dans celles des autres moyennant une adaptation rapide. Il va sans dire que l'université le forme pour sa société et pour le reste du monde tout en l'entraînant à développer sa capacité de réflexion et d'analyse avec un esprit critique.

1.1.1 : La nature des cours correspondants à cet objectif

Partant du principe de l'universalité des problèmes et des solutions des sociétés, concevoir les formations universitaires suivant les problèmes de sa société n'isole en aucun cas l'individu sur l'échiquier mondial. Déjà, les connaissances à prodiguer sont celles qui ont aidé d'autres sociétés dans leur évolution. Il faut simplement les adapter à la réalité locale. Pourquoi les principes de production dans une économie devraient être différents d'une société à l'autre ? Pourquoi les principes d'organisation de la collectivité devraient être différents d'une société à l'autre ? Les variantes qui peuvent être notées sont au niveau de la forme et ne portent aucun préjudice à l'universalité de ces principes. Nécessairement, les cours prodigués d'une université à l'autre ne vont pas être fondamentalement différents. Par contre, la connaissance théorique acquise par tout citoyen du monde subit une réinterprétation ou une réorientation épousant la réalité de chaque société, mais l'essence demeure. Dans ce cas, il importe :

- de savoir exactement ce que font les autres suivant leur réalité ;
- d'identifier la nature de ses propres besoins ;
- de différencier les différents contextes ;
- d'adapter ce qui est adaptable ;
- d'ajouter des réflexions propres à sa réalité.

Par essence tout curriculum doit :

- avoir un contenu qui, reflétant les principes universels, permet de mieux comprendre et résoudre les problèmes humains ;
- tenir compte de la réalité locale et de celle du reste du monde par extension.

Une telle philosophie ne peut que :

- rendre dynamique toute formation universitaire ;
- mieux assister une société dans sa quête de bien-être et de progrès ;
- maintenir une course compétitive vis-à-vis de n'importe quelle université.

1.2 : Vision de l'enseignement supérieur

Réformer le système académique de l'UEH en :

- le soumettant aux besoins du pays ;
- créant pour l'UEH une place à côté des meilleures institutions avec une même mission académique sur l'échiquier international ;
- en formant des cadres compétents et compétitifs tant sur le plan national qu'international.

La refonte du système académique à l'UEH pour une autre Ayiti

Tout en répondant aux besoins des secteurs public et privé du pays, l'UEH s'assurera d'un niveau compétitif au même titre que n'importe quelle université du Nord. Dans le court terme et le moyen terme, ce ne sera possible que par la refonte du cursus ou la restructuration du système académique pour élargir la base des formations prodiguées. Le support approprié, qui sera pourvu aux populations académique et administrative, légitimera les exigences et rigueurs nécessaires au renforcement académique du degré de licence. Tel sera le tremplin pouvant lancer les étudiants vers des formations post-graduées dans le moyen terme et le long terme avec la création des programmes de Master dans les domaines de formation à l'UEH.



L'Université d'Etat d'Haïti (UEH) fait face à un flux d'aspirants universitaires inadéquatement préparés par les cycles primaire et secondaire. Comme le système éducatif Ayitien en est responsable, c'est un handicap contraignant qu'il faut impérativement réparer, au lieu de se plaindre en cherchant un bouc émissaire. L'affronter met à l'épreuve l'UEH, mais malheureusement, elle dévoile toujours l'inefficience et la caducité de son système d'enseignement. Là où il nécessite une stratégie appropriée de recrutement et d'amélioration des pratiques pédagogiques sans compromettre la durée normale du premier cycle universitaire, l'université persiste dans un processus d'admission qui n'est plus de mise aujourd'hui, et dans un régime académique annuel inadapté qui retarde les étudiants dans leur parcours universitaire. Pour appréhender ce problème, cette partie se donne comme objectif de :

- 1) signaler que le concours d'admission ne répond plus aux attentes des responsables ;
- 2) démontrer que les pratiques pédagogiques sont désuètes ;
- 3) mettre en évidence l'irrationalité de la gestion académique actuelle ;
- 4) faire comprendre que le mémoire de sortie constitue un obstacle à l'avancement des étudiants.

2.1 : De l'échec du concours d'admission à l'UEH

Jusqu'à présent, le seul recours de l'UEH est la tentative de recueillir la crème de la population estudiantine par un concours d'admission. Un processus douteux dont la qualité et le sérieux sont entachés d'irrégularités au niveau d'un nombre considérable de facultés. En conséquence, les résultats escomptés ne sont jamais au rendez-vous. Les moins bons y accèdent en plus grand nombre pendant que les meilleurs quittent le pays pour trouver ailleurs une meilleure formation que ce que l'UEH et ses pairs peuvent offrir. En outre, l'UEH s'accroche à un système académique et administratif qui défie toute logique académique. Ne tenant pas compte des failles des nouveaux universitaires et n'ayant pas un mécanisme de correction, elle érige une barrière obstruant le développement de leur potentiel académique.

Dès l'année préparatoire qui apporte un enseignement inapproprié, le système expulse certains admis en fin de période pour déclencher un gaspillage de ressources. Comment rationnellement admettre un étudiant pour l'exclure du système au bout d'un an après avoir alloué beaucoup de ressources à sa formation ? Une telle mesure serait justifiée, si et seulement si la compétitivité académique était un critère de réussite à l'UEH ; mais ce n'est pas le cas. Ce même étudiant est permis de réintégrer le système par le concours d'admission avec tout le risque d'être renvoyé à nouveau si la chance ne lui sourit pas. En outre, cette année cruciale à la réussite universitaire est faussement consacrée à l'introduction de certains cours, alors qu'elle devrait être dédiée à inculquer aux étudiants de solides techniques d'apprentissage, d'accumulation et de traitement de connaissances, et de communication. A défaut de quoi, ceux qui y survivent traînent derrière eux des lacunes qui réduisent leur chance de poursuivre des études post-graduées.

2.2 : Des pratiques pédagogiques désuètes

Dans la majorité des facultés, les cours dispensés s'étalent sur toute l'année académique, et s'accompagnent de quelques rares devoirs et évaluations pour marquer le laxisme et l'absentéisme de certains professeurs. Ce qui ralentit le processus d'apprentissage et d'accumulation de connaissances. On croit le compenser par un nombre de cours allant de six à dix sur une même période. A cette déficience, s'ajoutent l'inexistence de supports didactiques et le manque d'évaluations appropriées. Les notes de cours dictées par les professeurs sont utilisées comme le seul outil de référence ou de travail, et la récitation mot par mot se substitue à une épreuve de compréhension ou d'analyse. Contrairement, la prescription de la méthode moderne d'enseignement donne préférence à l'usage d'un manuel de cours à suivre simultanément par les professeurs et étudiants, et à des exercices capables de faire ressortir l'apport personnel des étudiants.

Dans ce cas, il y a lieu de questionner la qualité de la formation, quand on sait que le rôle des professeurs est de guider les étudiants vers des connaissances spécifiques à acquérir, et de les évaluer sur ce qui est vu et discuté en classe. Reconnaisant l'importance d'un support didactique dans un cours et au lieu d'exiger des étudiants l'utilisation d'un manuel de cours, certains professeurs ajoutent aux dictées de notes une liste bibliographique dont la majorité des ouvrages sont introuvables. Déjà que les bibliothèques existantes sont très pauvres, les étudiants, qui n'ont jamais acquis les techniques d'apprentissage et d'accumulation de connaissances, s'égareront avec une telle liste sur les grands boulevards de la connaissance.

2.3 : D'une gestion académique irrationnelle

Structurellement, les facultés s'isolent l'une de l'autre et de l'unité administrative centrale (UAC) qui est le rectorat. Hormis une ou deux facultés qui ont procédé au renouvellement de leur système, l'UEH dans son ensemble n'a jamais

Tenir à l'UEH, c'est tenir à sa faculté, à soi-même ; donc, à Ayiti

La refonte du système académique à l'UEH pour une autre Ayiti

connu une révision uniforme de son mode de fonctionnement. Si l'université est l'entité qui chapeaute toutes les facultés, il devrait exister des procédures uniformes que chaque faculté embrasse et reflète en dépit de leur différence relative au domaine étudié. L'inexistence de telles procédures pousse chaque faculté à formuler son propre régime pour se croire une université dans l'université. Une décision du rectorat est prise en compte par une faculté que quand elle lui est favorable ; dans le cas contraire, elle n'a aucune valeur. Le seul moment où il semble avoir un brin de cohésion est au niveau des allocations budgétaires ou quand il faut résoudre une crise académique au sein d'une faculté.

Une faculté fonctionne en parfaite autonomie du rectorat, ce que l'admission annuelle illustre bien. Etant organisée par une faculté plutôt que par l'UAC, elle crée une situation qui permet à un étudiant de fréquenter deux facultés simultanément (malgré la prise en charge forcée de l'inscription cette année par l'UAC pour toutes les facultés, les tares du processus y restent calquées, et tout retourne à la case départ parce que les concours vont être administrés par les facultés). Un tel fonctionnement ne fait que réduire la capacité académique d'un étudiant au lieu de l'améliorer. Celui-ci se trouve écartelé par des horaires et des cours similaires.

Face à une situation conflictuelle contre laquelle, n'existe aucune stratégie d'allocation efficiente de temps pour y remédier. Il ne fait que négliger ou sécher certains cours au profit d'un autre à une faculté différente ; ou même rater un examen, si par malheur les heures d'examens coïncident pour les facultés. Aussi avec une charge académique allant jusqu'à 16 cours pour deux facultés pendant une période donnée, l'étudiant confronte le phénomène de redondance des cours et expose une incapacité intellectuelle d'assimiler les connaissances véhiculées. Donc, il lui est quasiment impossible d'exceller dans un domaine ou dans un autre, même s'il a le potentiel.

Ce fonctionnement irrationnel pose un autre problème de gestion et de confiance académiques qui règne au sein de l'UEH. Pendant que la nature du système porte les étudiants à joindre deux facultés, soit pour accumuler leur stock de connaissances ou élargir leur capacité intellectuelle, les facultés se soucient peu du fait qu'un étudiant ait déjà eu un cours dans une autre faculté et qui est listé dans son programme. Le cas où elle crédite ce cours enseigné à une autre faculté, elle le fait à une valeur minimale de 60 ou 65 comme note, même si la note initiale est 90 ou 100. En outre, un étudiant, qui est intéressé à suivre un cours dans un domaine autre que celui choisi, doit être inscrit à la dite faculté où le cours est offert.

L'aberration est que dans une même université, une note finale n'a pas la même valeur pour toutes ses composantes. Ce serait compréhensible s'il s'agissait d'une autre université. Le résultat est souvent regrettable : la majorité ne peut pas tenir le coup et laisse tomber une faculté. Ceux, qui persistent, accumulent plusieurs licences avec une performance qui laisse à désirer, et passent beaucoup plus de temps que requis pour obtenir un diplôme. Rares sont ceux qui arrivent à exceller en même temps au niveau des deux facultés. S'ils excellent, c'est au détriment d'une autre faculté. Ce mode de fonctionnement ne fait qu'accroître le gaspillage de ressources.

Un autre inconvénient relatif à la gestion académique est l'incapacité de l'UEH d'absorber plusieurs milliers de bacheliers venus du cycle secondaire. Avec 100 ou 200 admis par année suivant la faculté, le nombre accueilli ne peut pas aller au-delà de 2000 admis. On a tendance à attribuer cette faiblesse à une carence d'espace assimilée à l'absence d'un campus commun. Pourtant, elle est liée à l'inaptitude de gérer un flux d'étudiants dont les activités seraient réparties dans des facultés éloignées l'une de l'autre.

2.4 : De l'indicateur de performance du système de l'UEH

Depuis quelque temps, le nombre de diplômés qui est l'un des critères de performance du système d'enseignement indique sa nette déchéance. Il est regrettable que l'accès difficile aux données, due à l'inexistence d'un système rationnel ou moderne de gestion d'informations, ne permette pas d'avancer un taux annuel de diplômés. Sans vouloir dire que celui-ci est négligeable, il est difficile de faire une évaluation comparative annuelle pour déterminer s'il y a progrès ou pas. Toutefois, les faits constatés dénotent un grand nombre d'étudiants finissants coincés dans le système, à cause d'un mémoire qu'ils n'arrivent pas à rédiger, pour former un goulot d'étranglement qui ralentit la vitesse de sortie des promotions.

Le fait de n'avoir pas comblé les lacunes, ni acquis pendant tout le cycle aucune technique d'acquisition, de traitement des connaissances, de communication, et d'autonomie académique, ils sont perdus dans le labyrinthe académique. Il leur devient impossible de produire un travail reflétant un apport personnel avec toutes les rigueurs académiques que cela exige. S'ils ne trouvent pas un directeur de mémoire à qui ils doivent payer pour la rédaction du mémoire, ils vont rester dans le système sans en sortir. Considérant les conditions pauvres de nombreuses familles et la faiblesse académique et administrative de l'UEH, beaucoup croupissent dans le premier cycle pendant des années sans pouvoir décrocher leur diplôme.

La refonte du système académique à l'UEH pour une autre Ayiti

Pendant que l'UEH fait du mémoire un pilier de son système d'évaluation, elle n'a pas mis au point des structures pouvant accompagner les étudiants. Il est toutefois bon de noter qu'une prise de conscience de ce fait a quand même porté les responsables à apporter un support financier aux mémorants. Toutefois, ils refusent de remettre en question le mémoire dans le processus de formation. Si le mémoire est considéré comme un exercice d'apprentissage à la recherche, il suffit de demander si tous les étudiants sont intéressés à devenir chercheurs ou simplement intégrer le marché du travail. A cette question, le cursus des facultés serait taillé de manière telle à leur permettre d'orienter leurs formations suivant leurs aspirations.

C'est un gaspillage en temps et en ressources de certains d'entre eux et de l'UEH d'imposer le mémoire à tous. En regard à tout ce qui se fait ailleurs, on peut aller plus loin pour questionner la nécessité même du mémoire au niveau de licence où l'étudiant encore dans le processus d'apprentissage des connaissances n'a aucune maturité académique. Un tel travail est aujourd'hui reporté au niveau post-gradué pour être remplacé par des rapports courts qui mettent l'accent sur l'organisation de la pensée, l'analyse, la cohérence et la créativité, la clarté et la simplicité de la communication.



La refonte académique à l'UEH

Le système académique de l'UEH, comme il fonctionne, ne pourra jamais se tailler une place dans le monde universitaire au cours du 21^{ème} siècle. Même une multiplication de programmes post-gradués, master ou doctorat, ne peut l'aider à le faire. D'ailleurs c'est une illusion de croire que sa faiblesse réside dans l'inexistence de tels programmes, et qu'il suffit de les concevoir pour lui créer une porte de sortie. Les problèmes de l'UEH sont basiques et intimement liés au premier cycle qui prépare un étudiant pour les niveaux supérieurs, mais qui le fait gauchement. Toutefois, cela ne veut pas dire que l'université ne doit pas en avoir. Au contraire, il faut le faire de manière pragmatique et séquentielle. C'est-à-dire tailler les programmes en fonction des besoins du pays et étape par étape. En conséquence, l'UEH doit :

- 1) prendre du recul face aux programmes post-gradués qui risquent d'être de courte durée ;
- 2) se faire avec les conditions de la refonte du système académique ;
- 3) embrasser l'approche de l'école de Science et Art comme porte de sortie ;
- 4) concevoir un cadre pratique accompagnateur.

3.1 : Pour un recul face aux programmes post-gradués

La force des programmes post-gradués repose sur, un premier cycle solide, une infrastructure documentaire facilitant l'augmentation du stock de connaissances, la présence permanente des professeurs, et les fréquentes activités académiques tant des étudiants que des professeurs. Comment alors les (ces programmes) imaginer pendant que les problèmes identifiés au niveau de licence et non encore résolus sont relatifs, à l'existence virtuelle des bibliothèques, au manque de qualification, de compétence et de disponibilité des professeurs, et à une sécheresse d'activités académiques ? Vu qu'on accepte l'idée d'une carence de cadres dans le pays, faire venir des professeurs étrangers paraît être l'alternative la plus judicieuse. Néanmoins, aussi louable qu'elle puisse être, elle est loin de la solution.

En effet, toute assistance technique étrangère est limitée par la réalité et le temps. Considérant que ces programmes doivent être conçus à la lumière des affaires du pays que ces professeurs ne connaissent pas, il est fort douteux qu'ils fassent refléter la réalité Ayitienne sans faire ressortir les leur. En outre, au moment du transfert de la gestion aux responsables nationaux, l'université risque un retour à la case départ. N'ayant pas une participation concrète dans leur conception, il sera difficile de continuer ou d'alimenter ces programmes sous la gestion de la nouvelle équipe. Ce, pour dire qu'un programme post-gradué doit être conçu par des professeurs nationaux suivant la réalité nationale qu'ils connaissent.

Ce n'est pas très compliqué de monter des programmes post-gradués si la société est la cible des études. Seuls le défaut des connaissances théoriques et la quasi inexistence des bibliothèques peuvent faire la différence. Comme l'UEH attache peu d'importance à sa bibliothèque, on peut comprendre la difficulté de concevoir elle-même ces programmes ou d'assurer sa continuité. D'ailleurs que vaut une université sans une bibliothèque adéquate. Il est bien de rappeler que ces programmes s'alimentent fondamentalement par des études scientifiques déjà faites et disponibles via des fonds de documentation, comme des revues scientifiques (spécialisées) et des banques de données nationales et internationales, dont l'UEH en fait totalement abstraction. Cette situation critique fait souffrir énormément les étudiants en licence appelés à faire un petit travail de recherche de 5 pages. Alors, qu'en sera-t-il pour les étudiants en master ou en doctorat, un niveau académique qui les oblige à éplucher ce qui existe déjà comme connaissances.

Nécessairement, l'UEH doit prendre du recul dans ses sauts spontanés pour s'élever au même rang que les universités du monde déjà très avancées. Toute tentative de brûler les étapes l'obligera à tout refaire en cours de route. Il faut comprendre que la formation universitaire est une chaîne dont chaque maillon dépend de la force d'ancrage du maillon précédent. Avec trois cycles d'études comme maillons : la licence, le master et le doctorat, un cheminement ordinal est impératif. Vu leurs exigences académiques, une licence qui laisse à désirer ne peut permettre à un étudiant d'aspirer à des niveaux ou degrés académiques supérieurs. Avec la déficience académique chronique du système, un étudiant, qui n'est pas autodidacte ou déterminé à exceller en cherchant en toute indépendance d'autres sources de connaissances, subit les méfaits du système. En toute logique, l'université a besoin du temps pour refaire son socle avant toute tentative d'asseoir les niveaux supérieurs.

3.2 : Les conditions pour la refonte du système académique

En plaçant cette refonte du système académique sur une courbe temporelle de 10 ans, l'UEH peut commencer à se mettre au diapason du monde universitaire. Une première période de 4 ou 5 ans pour renforcer la licence et simultanément encourager les professeurs à acquérir leur master ou doctorat selon le cas. Si par année, 5 professeurs par faculté s'inscrivent à ce programme, en fin de période, l'UEH aura à sa disposition 220 à 275 professeurs avec leur master ou doctorat. Ceux qui terminent dans 1, 2 ou 3 ans reviendront aider au renforcement de la licence et à la conception des programmes post-gradués. Ayant une pépinière assez large en fin de la première période, l'UEH peut entamer la deuxième

Tenir à l'UEH, c'est tenir à sa faculté, à soi-même ; donc, à Ayiti

La refonte du système académique à l'UEH pour une autre Ayiti

période en lançant les programmes post-gradués. Comme le niveau de master n'est pas forcément dirigé vers la recherche, des programmes spécialisés seront conçus pour mieux préparer des cadres de niveaux intermédiaires. En cours, les programmes doctoraux seront mis au point pour recevoir dans la troisième période ceux avec un master qui souhaitent faire un doctorat et se lancer dans la recherche. S'il faut 1 ou 2 ans pour le master et 3 à 5 ans pour le doctorat, l'UEH n'a besoin que d'une décennie pour entrer dans la course universitaire.

C'est très peu comme sacrifice si on tient compte du bénéfice à en tirer. Ce qui demande la refonte et l'harmonisation des programmes académiques dans les 11 entités et celles des provinces. La refonte permettra d'évaluer ce qui est étudié dans les différentes facultés par rapport aux besoins du pays et du reste du monde. Il en sortira une conception appropriée des curricula à cheval sur les connaissances devant servir la société et sur celles partagées de manière universelle avec le reste du monde. Le processus permettra d'unifier les différentes connaissances prodiguées dans les entités sans doublons. Il donnera naissance à l'école de Science et Art où les mêmes cours enseignés par deux ou trois facultés formeront un seul cours offert par la faculté du domaine en question et peut être enseigné par plusieurs professeurs suivant un même contenu. Dès lors, tout étudiant appelé à suivre ce cours le fera dans la dite faculté suivant une accommodation d'horaire bien déterminée. Par exemple, il est absurde que l'INAGHEI, la FASCH et d'autres facultés intègrent dans leur programme des cours d'économie pendant que la FDSE existe comme la faculté de sciences économiques.

3.3 : Plaidoirie pour une école de Science et Art

Dans le monde moderne, il ne s'agit pas de faire d'un licencié un expert dans un domaine. Les exigences du vivre-ensemble font appel à des *citoyens-universitaires* bien moulus capables de recevoir ou de faire usage de tout type de connaissances. En effet, les sociétés ont besoin d'individus bien imbus des affaires de leur communauté, du monde ou de l'univers. Une telle perception fait pencher la balance vers l'acquisition de l'essentiel ou d'une connaissance générale d'un domaine de concentration, en lieu et place d'une expertise prématurée. Aujourd'hui, ce qui est primordial pour la licence est une introduction substantielle aux domaines variés suivant l'inclination académique de l'étudiant. Dans ce cas, indifféremment de son champ de concentration, l'étudiant à l'UEH aura à suivre des cours dans des domaines autres que son domaine de concentration afin d'élargir la base de son intellect.

Mettre sur pied une école de Science et Art permettra de répondre à cette attente, parce qu'elle comporte une pléiade de domaines de concentration comme la philosophie, l'économie, la politique, la sociologie, l'histoire, et autres qui vont constituer les nouveaux départements. Vu que l'intention de l'UEH est de garnir l'intellect de ses licenciés, les différents cours à proposer seront minutieusement choisis dans des domaines précis respectivement au modèle de citoyen qu'on souhaite préparer pour le pays et pour le reste du monde. A noter qu'actuellement les étudiants suivent des cours dans des domaines différents de leurs options. Ce qui indique que l'idée y est déjà. Les nuances à apporter reposent sur une conception moderne et pratique via une réorganisation scientifique et appropriée du cursus.

A la fin du cycle, l'étudiant optant pour l'école de Science et Art y obtiendra une licence avec une option dans l'un des domaines qu'elle comporte. L'objectif est de permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances variées pour qu'il soit avisé des problèmes du monde actuel, mais aussi apte à analyser les phénomènes de sa société et du monde, et de les mieux comprendre. Avec cette structure, il acquerra une connaissance fondamentale qui le rend très éveillé et présent dans son champ de concentration sans qu'il devienne expert. Une fois sa formation complétée, le licencié en Science et Art, avec sa concentration, sera compétitif sur le marché du travail et n'aura aucune difficulté à poursuivre des études post-gradués à l'UEH ou ailleurs. En perspective, l'étudiant aura à suivre la majorité de ses cours dans des domaines autres que son domaine de concentration. Pour les cours manquants dans une faculté, il aura la possibilité de les suivre dans une autre faculté suivant la structure d'harmonisation mise en place.

Si dans le court terme et le moyen terme, tous les efforts sont dirigés vers le renforcement de la licence et de l'élévation du niveau académique, il est sensé de concevoir des programmes de master dans les différentes branches inventoriées. Avec une licence forte, il est alors possible de les instituer. C'est-à-dire, dans le moyen terme et le long terme seront introduits des programmes de master dans les différents domaines de formation, mais de manière graduelle et relative à la préparation du cadre académique en terme de professeurs-docteurs-chercheurs. A noter toutefois que même avec un master, l'expertise n'est pas encore atteinte. A ce tournant, le programme est ponctuel et plus pratique dans la préparation des étudiants tout en leur inculquant une forte capacité de recherche et d'analyse. A l'issue d'un tel programme, le détenteur d'un master a le choix d'intégrer / de réintégrer le monde du travail à un niveau supérieur ou d'entamer un doctorat pour se lancer dans la recherche.

3.4 : Cadre pratique de la refonte

Tenant compte du fait que tous les étudiants n'ont pas le même objectif, le premier cycle s'échelonne sur 2 ans, 4 ans ou 5 ans, ce qui améliore/renforce le cycle court qui existe déjà. Le régime choisi dépend de l'occupation d'un étudiant en terme

Tenir à l'UEH, c'est tenir à sa faculté, à soi-même ; donc, à Ayiti

La refonte du système académique à l'UEH pour une autre Ayiti

d'emploi ou de désir de boucler un cycle universitaire complet de 4 ans ou 5 ans. La première catégorie laisse supposer qu'un étudiant occupe déjà une fonction soit dans le secteur privé ou public et opte pour une formation complémentaire dans les différentes options proposées. Ceci dit, le cycle court de 2 ans s'élargit sur toutes les options proposées dans le cadre général du nouveau cursus académique. La deuxième catégorie de 4 ans ou 5 ans indique qu'un étudiant décide de suivre un cycle universitaire complet. Cependant, la différence entre un cycle de 4 ans et un cycle de 5 ans réside dans le fait que l'université va allier le programme académique à la pratique ou à l'expérience académique d'ailleurs.

Deux programmes d'accompagnement sont à prévoir pour les étudiants dont l'éligibilité repose sur la bonne performance académique avec une moyenne cumulée entre 80 et 100, et une bonne maîtrise de l'anglais (l'accent va être mis surtout sur la lecture, la compréhension et la rédaction de la langue). Dans le premier cas, il s'agit d'établir des relations étroites avec les entreprises privées et institutions publiques capables de recevoir un nombre d'étudiants en créant des postes de stage payants. L'idéal est d'avoir tous les six mois un groupe qui quitte les facultés vers l'entreprise, et un autre qui quitte l'entreprise vers les facultés, simultanément. Dans le deuxième, il s'agit de créer un jumelage avec une université du Nord pour qu'un groupe d'étudiants finissants puissent joindre une promotion sortante à une faculté respective.

Ce faisant, l'UEH doit nécessairement développer une relation avec les secteurs privé et public pour identifier leurs besoins en terme d'activités et de cadres correspondants pour les bien mener. Les curricula, ne seront plus conçus en fonction d'un responsable accroché à un domaine. Cela n'entend dévaluer aucun domaine d'études, mais plutôt accorder la priorité aux champs qui importent davantage aux besoins des entreprises et de l'Etat dans le moment. Ainsi, la formation des étudiants sera taillée à l'aune de la réalité du pays. Dans cette perspective, l'université ne doit pas faire de folies avec la création des programmes par-ci par-là. Cependant, s'il faut les avoir, parce qu'ils font partie du cursus des universités étrangères, l'UEH ne fera qu'éloigner l'étudiant de sa réalité. Dès lors, il ne sera d'aucun apport au développement socio-économique du pays, mais sera préparé pour être absorbé par un pays étranger. Ce qui constitue davantage de gaspillage de ressources.

S'il faut démarrer seulement avec un programme par faculté, qu'on le fasse graduellement suivant les besoins du pays. L'expérience à acquérir en cours est vitale à la survie de la refonte du système et permettra d'améliorer les procédures et mieux construire de nouveaux programmes qui éventuellement, prendront lieu quand d'autres besoins se feront sentir. Cela ne veut pas dire que tous les besoins ne sont pas là ; mais ajouté au manque d'expérience, il y a le défaut des ressources financières, matérielles et humaines comme un handicap majeur. Ce qui empêche de tout faire d'un coup. Cette approche est valable autant pour le niveau de licence que pour les niveaux de master et de doctorat et permettra d'éviter un gaspillage de ressources. A cette fin, l'université doit établir un canal de communication permanent avec les secteurs privé et public. L'objectif est de pouvoir identifier les axes prioritaires d'activités et de services pour lesquels les programmes seront modelés, afin de répondre aux besoins les plus urgents de la société.



L'opérationnalisation de la refonte académique à l'UEH

En remplaçant le régime annuel par le système de crédit accompagné de l'école de Science et Art, l'UEH pourra enfin se lancer dans la course universitaire en toute confiance dans l'espace d'une décennie. Relatif au problème académique à l'UEH, il faut convenir que de bonnes idées ont été émises, mais elles ont eu une courte espérance de vie après leur mise en oeuvre. Ce qui fait qu'on les classe dans le panier de mauvaises idées. Si en elles-mêmes, elles sont bonnes, la façon inappropriée de les concrétiser rend leur réalisation boiteuse. Par exemple, le système de crédit adopté déjà par plusieurs facultés n'est qu'une copie conforme du modèle canadien ou américain sans vraiment appréhender leur opérationnalisation ni en faire une adaptation au contexte de l'enseignement Ayitien. Pendant que le système de crédit commande une plus grande autonomie de l'étudiant vis-à-vis du professeur, l'enseignement se fait comme d'habitude à l'UEH dans presque toutes les facultés. La conduite des cours sans manuel, la dictée de notes, la méthode d'évaluation axée sur la récitation etc. accentuent davantage la dépendance académique de l'étudiant des professeurs.

Comme il est précédemment indiqué que l'UEH peut s'approprier du système de crédit, il revient de montrer comment le rendre effectif sans compromettre la qualité de connaissances à acquérir, ni la durée du premier cycle tout en rendant la refonte académique durable. Dans un cadre opérationnel, il importe :

- 1) de structurer le système en 4 ou 5 niveaux avec des objectifs respectifs ;
- 2) de conceptualiser les cours de manière à assurer l'augmentation du stock de connaissances de l'étudiant suivant son champ d'intérêt ;
- 3) d'introduire des cours de mise à niveau uniquement en communication et en logique mathématique dès l'entrée universitaire pour améliorer la capacité de communication et de raisonnement de l'étudiant ;
- 4) de redéfinir le système de crédit pour l'approprier au contexte de l'enseignement Ayitien et rendre effectives les activités requises dans les cours ;
- 5) de jauger la logique d'une telle perspective ;
- 6) de mettre au point un système accompagnateur.

4.1 : L'objectif des niveaux

Avec des objectifs bien définis, les responsables et professeurs pourront mieux guider l'étudiant vers l'acquisition de connaissances par le choix des supports pédagogiques, du contenu des cours et du genre d'activités à administrer comme exercices académiques.

4.1.1 : Objectifs de la première année

Au cours de la première année, il est nécessaire :

- d'éveiller l'esprit de l'étudiant sur le fonctionnement ou la structure d'une société organisée et du monde moderne ;
- de développer chez lui des capacités techniques, analytiques et de communication écrite et orale pour lui permettre de collaborer d'une manière efficace et efficiente.

4.1.2 : Objectif de la deuxième année

Le but visé au cours de la deuxième année est d'élargir davantage l'horizon de l'étudiant et de l'introduire aux aspects techniques de base utilisés dans son champ d'études.

4.1.3 : Objectif de la troisième année

La troisième année est le tournant où tout étudiant va entamer sa concentration avec des cours approfondis y relatifs. A ce tournant, il sera bien imbu de différents aspects contournant la formation embrassée.

4.1.4 : Objectif de la quatrième année

Les quatrième et cinquième années consacrant la fin du cycle ont comme objectif de consolider les connaissances de l'étudiant dans le domaine choisi et de le préparer à poursuivre des études plus avancées ou à faire son entrée comme cadre compétent dans le monde du travail.

4.2 : L'organisation des cours

La refonte du système académique à l'UEH pour une autre Ayiti

L'organisation des cours dépend principalement de leur contenu, du volume d'activités que les cours impliquent et du nombre de cours devant constituer le cursus. Néanmoins, il est nécessaire de réitérer ici qu'une formation universitaire de niveau licence ne forme pas des experts dans un domaine. Il s'agit de former des individus avec un *intellect bien garni*, comme on dirait en anglais a ' *well rounded student* '. Ici, l'objectif est d'apporter à l'étudiant des connaissances générales dans des domaines variés. En effet, les cours y relatifs doivent constituer la majorité des cours de cette formation de licence outre ceux d'une concentration. Dans cette perspective, il faut se garder de concevoir un cursus composé en grande partie des cours strictement liés au domaine de concentration.

Dans le processus de déterminer le nombre de cours, il est impératif de choisir les champs de connaissances auxquels le pays/le système universitaire souhaiterait introduire ses citoyens/étudiants, puis les catégoriser. Ce pourrait être ainsi structuré :

4.2.1 : Une catégorie de cours stricte au domaine de concentration

Dans cette première catégorie, il suffit d'un nombre de 4 à 6 cours dans le domaine de concentration pour donner une formation de base solide à l'étudiant. La précocité de l'état d'expertise sera palliée par l'accompagnement des champs connexes et le volume d'activités pratiques requises par les professeurs. Etant donné qu'à travers ces cours le tour du domaine sera fait, il en acquerra l'essence en recevant tout ce qu'il faut savoir à ce niveau pour être utile à sa société. Arrivé au niveau post-gradué, les cours ne seront pas si différents de ceux enseignés au niveau de licence. La différence réside dans le fait qu'au niveau post-gradué, les études théoriques sont plus approfondies, les travaux sont des activités de recherche impliquant une production académique analytique et originale dans la tentative d'appréhender ou d'expliquer les situations à travers les théories étudiées.

4.2.2 : Une catégorie de champs connexes au domaine de concentration

Dans cette deuxième catégorie, il y aura deux ou trois champs connexes obligatoires dont certains cours sont obligatoires et d'autres optionnels. C'est-à-dire, il peut être décidé d'avoir d'autres cours pour compléter les exigences du domaine de concentration. Pour ce faire, il faut choisir parmi les cours offerts dans les champs connexes obligatoires. Donc, avec 8 ou 10 cours étroitement liés à un domaine, un étudiant en est bien imbu pour donner l'air d'un expert et bien se mouvoir dans l'application de ces connaissances.

4.2.3 : Une catégorie de champs obligatoires dont les cours sont optionnels

N'ayant aucun lien avec le domaine de concentration, cette troisième catégorie est constituée des domaines humanitaires et scientifiques apportant aux étudiants des connaissances nécessaires à leur développement intellectuel pour faire connaissance avec le monde, se situer ou se comporter dans sa société et mieux comprendre les relations humaines. Ces champs sont obligatoires, mais avec une variété de cours dont 1 ou 2 sont à choisir dans chaque domaine, suivant l'intérêt de l'étudiant. En d'autres termes, seuls les champs sont obligatoires et non les cours.

4.2.4 : Une catégorie de champs purement optionnels

Cette dernière catégorie laisse le choix à l'étudiant de déterminer le champ et les cours à choisir suivant son intérêt.

Avec une telle structure, il y aura un nombre de cours à suivre dans chaque catégorie pour compléter les exigences du 1^{er} cycle universitaire. Telle serait une base solide donnant à l'étudiant la capacité d'approfondir un domaine au niveau post-gradué où, avec un certain degré de maturité académique, il peut asseoir son expertise. Sur cette structure reposent la viabilité et la durabilité du système de crédit.

4.3 : Nécessité des cours de mise à niveau au premier cycle

Il est remarqué qu'un étudiant faisant son entrée à l'université a beaucoup de difficultés à bien assimiler les connaissances, raisonner et s'exprimer correctement, peu importe l'outil de communication utilisé. Si elles ne sont pas identifiées lors du processus d'admission, l'évaluation additionnelle en communication et en logique mathématique qui sera faite après leur admission permettra de déterminer le degré de leurs lacunes, pour les diriger vers des cours de mise à niveau appropriés. C'est-à-dire, il aura à suivre des cours de mise à niveau répondant exactement à son degré de faiblesse pendant une ou deux sessions. Ils sont de trois catégories : des cours de base, intermédiaires et avancés.

1. Techniques de communication de base

Tenir à l'UEH, c'est tenir à sa faculté, à soi-même ; donc, à Ayiti

La refonte du système académique à l'UEH pour une autre Ayiti

2. Techniques de communication intermédiaire
3. Techniques de communication avancée
4. Logique mathématique de base
5. Logique mathématique intermédiaire
6. Logique mathématique avancée

Si la charge académique d'une session est de quatre cours par session, l'étudiant pourra s'immatriculer dans un ou deux cours de mise à niveau parallèlement à deux ou trois cours normaux.

4.3.1 : Pourquoi des cours de mise à niveau ?

Un étudiant qui ne maîtrise pas parfaitement un outil de communication aura du mal à bien assimiler les connaissances produites. Ce qui constitue un handicap majeur d'atteindre l'excellence. Ayant comme objectif de conduire l'étudiant vers l'excellence, l'équiper de cet outil d'apprentissage et de raisonnement dès le départ est donc primordial. Il sera apte à faire un usage correct de tout outil de communication jugé important pour compléter le cycle universitaire.

4.4 : Une redéfinition du crédit

Le cursus étant déterminé avec le nombre de cours nécessaires pour chaque catégorie, il est plus facile d'évaluer leur importance et le volume d'activités nécessaires permettant à l'étudiant de maîtriser les connaissances. Tels sont les indicateurs du nombre d'heures et de crédits à attribuer à chaque cours. Considérant la sécheresse des activités académiques requises d'un étudiant, il est important de redéfinir le concept de crédit en vue de les promouvoir. Ceci dit, ce ne sera plus le crédit en terme d'heures, mais en terme de modules d'activités propres à un cours. Par module, on pourrait dire qu'il s'agit des activités entreprises permettant l'acquisition de la connaissance. Si pour un cours, il y a comme activités : le cours en tant que tel accompagné des évaluations traditionnelles (tests/quiz et examens), une présentation et un rapport, il s'agit, dans ce cas, de trois modules dont chaque constitue un crédit, d'où trois crédits pour les cours qui n'ont que ces activités.

Aux cours qui exigent un peu plus d'activités seraient attribués plus de crédits. Si le nombre de crédits requis doit être complété pour réussir le cours, aucun professeur et aucun étudiant ne peut s'en passer, car ne pas faire une activité rendrait le cours incomplet pour aboutir à l'échec du cours, dans les deux mois succédant la fin d'une session. Cette redéfinition éliminerait chez le professeur la latitude de faire très peu d'activités dans un cours au détriment de l'étudiant et du système.

4.4.1 : La plaidoirie pour une charge académique légère

Dans un monde compétitif globalisé, toute formation universitaire fait de la qualité et l'excellence son point d'appui. Cependant, il est difficile de les atteindre sans la pratique et sans le temps nécessaire. Un des moyens sûrs de permettre à l'étudiant de répondre aux exigences de qualité et d'excellence est d'alléger sa charge académique pour faire de la pratique son cheval de bataille. Quels sont en fait le rationnel derrière une charge académique légère, son profil et les avantages qu'elle peut présenter à l'étudiant ?

4.4.2 : Le rationnel derrière une charge académique légère

Avec beaucoup de matières en une période, l'étudiant tend à gérer son temps en se consacrant davantage à certaines matières plutôt qu'à d'autres. Dans ce cas, il obtient un résultat moyen qui peut ne pas être le reflet de sa capacité. Avec l'approche de peu de matières par session, il peut exceller dans sa formation en un temps approprié à la pratique. L'approche moderne de formation académique est de ne pas obliger l'étudiant à s'adonner à l'étude de beaucoup de choses à la fois. Il doit plutôt se soumettre à beaucoup de pratiques de peu de choses.

Il faut réitérer que l'excellence n'est jamais atteinte en allouant très peu de temps à plusieurs choses à la fois. Pour l'atteindre, il nécessite une 'pratique de qualité' qui fait appel à beaucoup de temps. Un étudiant qui a six matières ou plus pour une session n'a pas le temps nécessaire à consacrer aux activités exigées de chacun de ses professeurs. Il produira un travail certes, mais 90% d'entre eux produiront un travail moyen allant à l'encontre de la devise d'excellence et de qualité qu'on veut se fixer pour frayer le chemin vers l'échec. Le peu de connaissances bien apprises est nettement préférable à beaucoup de connaissances mal apprises.

4.4.3 : Le profil d'une charge académique légère

Il est clair qu'une charge académique trop lourde pour une session peut sévèrement affecter un étudiant en l'empêchant d'exceller. Dans ce cas, s'il faut pourvoir une formation compétitive en atteignant l'excellence académique, il importe de

Tenir à l'UEH, c'est tenir à sa faculté, à soi-même ; donc, à Ayiti

La refonte du système académique à l'UEH pour une autre Ayiti

réduire le nombre de cours par session à 4 ou 5 au maximum. Une charge de 4 cours par session est l'idéal. Elle permet à l'étudiant d'aérer son horaire afin de pouvoir répondre aux exigences des professeurs en terme de travaux pratiques réguliers. Avec une telle charge, il faudra seulement 32 ou 40 cours pour tout le cycle universitaire. Ce serait 8 sessions étalées sur 4 ans, soit 2 sessions et 8 ou 10 cours par année. Si chaque cours est évalué à 3 crédits par cours, ce sera 24 ou 30 crédits par année. Ce qui donnerait un nombre de 96 ou 120 crédits, incluant les cours suppléant la formation intellectuelle d'un étudiant, pour compléter le cycle universitaire. Cependant, un étudiant ayant déjà réalisé une performance académique excellente avec une moyenne de 90 pour la session précédente pourra s'immatriculer dans 6 cours au maximum avec l'approbation du département bien entendu ; ce qui écourterait la durée de sa formation.

4.4.4 : Les avantages d'une charge académique légère

Avec une charge moins lourde, les professeurs peuvent répondre aux exigences de leur département, administrer beaucoup de travaux pratiques comme devoirs de maison, rapports, présentations et autres. L'étudiant en tirera les avantages suivants :

- L'indépendance dans l'acquisition des connaissances
- La capacité de faire une autoévaluation et autocorrection
- La pratique de la recherche
- La pratique du traitement des informations
- La pratique d'une rédaction/écriture adéquate
- La pratique de s'exprimer en public
- La garantie de mieux connaître un domaine

En conséquence, réussir une année de deux sessions à raison de 4 ou 5 cours chacune d'où 8 à 10 cours par année signifie l'acquisition de beaucoup de connaissances fondamentales acquises. L'idée est de ne pas répéter un même cours par un autre, ce qui est la tendance. Le format du cursus suggéré ici allègera la formation universitaire, mais l'étoffera en qualité pour permettre à l'étudiant de développer son potentiel et d'atteindre l'excellence. Pour cela, le point de mire doit être la capacité d'observation, de réflexion, de raisonnement, de rédaction ou de traitement des informations de l'étudiant.

4.5 : La logique d'une telle perspective

Pour atteindre un tel objectif, il faut la volonté de révolutionner le système et de faire un bond en avant non seulement pour donner des réponses aux besoins de la société, mais aussi pour se mettre au diapason de la manière de faire dans le monde qui prend une allure standardisée. Avec tout ça en tête, il ne s'agit plus de la quantité de connaissances à prodiguer à l'étudiant, mais de la qualité. Dans ce cas, il faut être partisan de très peu de cours et d'une connaissance de qualité. C'est ce qui justifie l'accent mis sur la nécessité de réduire le nombre de cours dont le contenu se répète pour un domaine, et d'augmenter le volume d'activités pratiques imposées à l'étudiant.

L'avantage de cette stratégie est double. D'une part, elle réduit la charge du professeur qui faussement prend la responsabilité d'exécuter une *craniotomie* pour l'étudiant afin d'y injecter toutes les connaissances qui existent, alors que son vrai rôle n'est que de le guider dans la quête des connaissances avec peu d'instructions et de manière pédagogique. D'autre part, la responsabilité de l'étudiant devient plus concrète en le rendant autonome dans la quête du savoir avec des exigences de travaux pratiques l'obligeant à trouver de par lui-même les compléments de connaissances.

Cette idée renforce le fait que pour un domaine de concentration, il suffit de 4 à 6 cours alliés à quelques cours connexes. Les modules de présentation et de rédaction de rapport pour chaque cours obligeront l'étudiant à davantage explorer le domaine. Elles constituent en même temps un tremplin d'initiation à la recherche dont la pratique l'armerait des capacités de recherche pour trouver les informations, d'analyse pour traiter les informations avec objectivité, d'interprétation pour produire un résultat avec créativité. Ce qui lui apporte une capacité de réflexion et d'analyse et qui fait grandement défaut malgré son importance primordiale dans la formation universitaire d'un citoyen Ayitien

Tout cela pour dire qu'il faut mettre l'emphase sur la pratique de la quête du savoir par l'étudiant en toute indépendance. En conséquence, il leur faut : du temps, des outils et d'un encadrement nécessaires. Avec un nombre réduit de cours et un volume d'activités élevé, ils auront moins de temps à passer en classe et plus de temps à s'exercer pour trouver les connaissances complémentaires. Un tel cadre de fonctionnement, fait appel à une bibliothèque ou un centre de documentation assez moderne et bien garni de l'essentiel du matériel académique/informatique/numérique pour faciliter les activités de recherche. Pour tout combler, est nécessaire un centre d'appui capable d'assister l'étudiant dans le traitement des informations afin de rapporter les résultats avec cohérence.

4.6 : Le système accompagnateur

Tenir à l'UEH, c'est tenir à sa faculté, à soi-même ; donc, à Ayiti

La refonte du système académique à l'UEH pour une autre Ayiti

Cette démarche nécessite une structure capable d'accompagner la communauté universitaire dans cette entreprise ambitieuse. Deux outils fondamentaux se révèlent nécessaires à la survie des idées proposées : une bibliothèque moderne bien garnie et un système de gestion d'informations. Aucune institution d'enseignement, peu importe le niveau, ne peut survivre sans une bibliothèque correctement équipée. C'est le système nerveux même de la formation académique. Les professeurs, chercheurs, étudiants et personnel administratif en dépendent pour davantage élargir leurs connaissances d'un domaine. Comment exiger des activités de recherche d'un professeur, de l'excellence académique d'un étudiant sans leur donner les moyens de le faire. La bibliothèque est le berceau de la connaissance à l'université. Sans une bibliothèque, l'enseignement et la recherche ne restent que des souhaits. Etant un capital à ne pas négliger, monter une bibliothèque universitaire centrale suppléée par des bibliothèques spécialisées appartenant à chaque faculté doit être compté parmi les premières initiatives.

Quand il s'agit de gestion d'une multitude de choses qui évoluent et varient dans le temps, et dans le cadre d'un service à fournir à une population, un système rationnel de gestion d'informations est indispensable. Aujourd'hui, en avoir un assez moderne doit être un souci majeur, parce que l'université évolue dans une ère de production d'informations avec vitesse et exactitude. L'incapacité de traiter les informations correctement autant qu'elles viennent et de les rendre disponibles au temps réel laisse toute institution à la traîne. Avec un programme académique aussi moderne et pratique, toute quête d'informations doit produire des résultats avec juste le clic d'un bouton. Par exemple, questionner des banques de données numériques, gérer les notes et en produire un relevé, faire la programmation des cours et des examens ou planifier l'horaire académique de plusieurs années d'avance, observer l'évolution des sessions académiques, et suivre le parcours d'un étudiant qui se trouve n'importe où à l'UEH devraient constituer un jeu d'enfant.

Tel est le cadre pragmatique dans lequel il est possible d'opérationnaliser la refonte académique à l'UEH. C'est-à-dire : comment comprendre le rapport de la formation universitaire avec la société est fondamental, et doit être la première démarche dans cette opération de refonte académique pour améliorer la qualité de l'enseignement à l'université. Tenant compte de la nature universelle des connaissances à transmettre relativement aux problèmes des hommes, se trouver dans le même train que les autres sociétés avec des étudiants aussi compétitifs est une suite logique de la première démarche. En conséquence, avec une charge académique appropriée, une organisation adaptée aux cours et un système d'appui académique adéquat, et un cadre accompagnateur, il n'y a aucune raison de ne pas moderniser et d'élever l'enseignement à l'UEH.



Dans l'idée de refondre le système académique à l'UEH, il est nécessaire d'attirer l'attention sur les difficultés structurelles qu'elle confronte pour préparer un cadre institutionnel approprié en toute objectivité. La structure institutionnelle révèle une absence d'harmonisation qui constitue l'obstacle à la bonne marche de l'université. C'est un problème de gouvernance intimement lié à une incompatibilité hiérarchique des normes de fonctionnement entre le rectorat et les facultés qui forment l'UEH. Si depuis près d'une décennie, il existe des dispositions transitoires devant faciliter sa réforme, un règlement de fonctionnement unifiant toutes ses entités, fait grand défaut. Ayant vu le jour l'une indépendamment de l'autre et fonctionnant pendant un nombre d'années en absence d'un organe administratif commun, la brouille au niveau des principes de fonctionnement de chaque faculté s'y installe. La décision sage de l'Etat de tirer ces entités de leur hétérogénéité pour les rassembler en une université et former l'UEH n'a jamais pu neutraliser jusqu'à présent l'effet de morcellement de celle-ci en des entités distinctes l'une de l'autre. Une circonstance qui invite à :

- 1) évaluer le problème institutionnel de l'UEH ;
- 2) signaler le risque de sa disparition comme organisation avec un tel fonctionnement ;
- 3) suggérer un fonctionnement par 'fédéralisation' pour lui redonner vie.

5.1 : Le problème institutionnel de l'UEH

Pendant que pour une université on devrait parler d'un règlement de fonctionnement standard commun régissant les activités académiques, et d'une structure organisationnelle semblable, il est question d'une diversité de règlements et de structures organisationnelles. Approximativement, il y a autant de règlements de fonctionnement, et de structures organisationnelles que de facultés. Pourtant, celles-ci même quand différentes d'une faculté à l'autre avec des doyens et vice-doyens, directeurs, et coordonnateurs reflètent à peu près la structure organisationnelle de l'unité centrale de gestion avec les trois membres constituant le corps exécutif composé du recteur et de deux vice-recteurs. Cette allure organisationnelle malgré similaire dans une certaine mesure, dévoile des règlements de fonctionnement propres avec une tendance vers le détachement de l'unité administrative centrale plutôt que de son rapprochement.

Si aujourd'hui, une gouvernance unitaire semble se manifester c'est en raison d'une certaine autonomie de gestion financière de l'UEH récemment octroyée par l'Etat à l'UAC. En effet, via le budget commun de l'UEH, les débours de chaque faculté passent par l'administration centrale. Cette gestion financière unifiée de l'UEH ne reflète aucunement une gestion académique unifiée. En fait, chaque faculté a sa propre manière de gérer ses activités académiques et souvent outrepassé les décisions académiques émanées de l'UAC. Un tel comportement réfractaire fait abstraction de la nécessité d'une gestion constante de l'académique d'une université. Si l'autonomie financière accordée à l'UEH était perçue comme un moyen de freiner la dictée de l'Etat, elle est loin d'être l'outil d'autorité permettant à l'UAC d'assurer la gouvernance universitaire.

Pendant que l'Etat cesse d'avoir une influence administrative et financière sur la marche des facultés, celles-ci échappent à l'emprise de l'UAC qui se substitue à l'Etat, et conservent le pouvoir de suivre ou de ne pas suivre les directives de celle-là, pour conduire à sa guise la gestion académique. La résultante est un effet d'absence d'autorité descendante sur toute la pyramide de commande tant au niveau administratif qu'au niveau académique. D'un côté, les professeurs et le personnel administratif ne suivent pas les normes établies par le décanat ou la direction d'une faculté, et de l'autre, la majorité des étudiants ne respectent pas ces derniers et se comportent comme ils veulent. En retour, les décisions prises par une faculté qui, suite à des litiges, devraient être validées par l'UAC sont souvent restées suspendues. Ce qui résume en un circuit de complicité pour tolérer les méfaits de l'un et de l'autre, et faire tourner la roulette comme si tout marche bien.

5.2 : Le risque de disparition de l'UEH

Une telle atmosphère de gestion universitaire génère des effets pervers capables de compromettre la formation académique des jeunes et d'hypothéquer la réussite de la refonte académique prônée. Simultanément, l'avenir du pays sera toujours en question. Ce qui est imputable à la nature contradictoire de la gestion faite de l'ensemble de l'université. Il importe de comprendre ici que la gestion d'une université relève d'un principe universel de gestion qui est de prévenir des conflits et de résoudre promptement ceux qui surviennent. Indifféremment de la nature des activités, tout corps exécutif est d'abord guidé par cette loi fondamentale. Cela ne veut pas dire qu'une décision prise n'est pas tributaire de conflits. Au contraire, toute décision prise est conflictuelle face aux intérêts et alternatives toujours différents, mais il revient au gestionnaire d'en diminuer les risques et d'en trouver des palliatifs menant vers une solution optimale. Dans cet ordre d'idées, aucun corps exécutif à l'UEH n'en devrait être exempt.

La refonte du système académique à l'UEH pour une autre Ayiti

Etant donné qu'il est appelé à gérer les affaires de cette dernière et que sa gestion n'est pas affranchie de ce principe fondamental, il est inconcevable qu'il crée des conflits plus qu'il n'arrive à en résoudre et qu'il les amplifie pour entériner un système de gestion conflictuel chronique. En effet, rares sont les décisions prises par les gestionnaires de l'université qui ne dégènerent pas en conflits *quasi* insolubles. Privées d'outils d'analyses et de résolution de conflits permettant respectivement, d'évaluer les conséquences d'une décision, et de résoudre des situations conflictuelles sans casse, les facultés qui sont le berceau des conflits se branchent sur l'UAC déjà impotente. Qu'il s'agisse de conflits entre les responsables, le personnel, et étudiants, ils sont rarement résolus pour devenir une gangrène entravant la gouvernance de l'université.

Dans ces circonstances, l'UEH financée par l'Etat devient incapable de fournir des cadres qualifiés pour faciliter la bonne gestion du pays. Paralysée par une incapacité d'adaptation aux exigences académiques modernes, elle, comme institution, est à bout de souffle pour conserver une présence dans le monde universitaire. Comment comprendre son rôle vis-à-vis de la société si elle persiste dans cette voie annonciatrice de sa disparition ? Comme organisation, elle se trouve dans l'obligation de se refaire pour ne pas mettre fin à son existence. Si son bailleur de fonds insatisfait décide de ne plus la financer pour réallouer ses fonds ailleurs ou à d'autres institutions d'enseignement supérieur, l'UEH ne sera qu'un souvenir. Déjà, l'Etat fait état de son mécontentement en réduisant son allocation budgétaire et en rendant épineux les chemins de décaissement de la pitance attribuée au fonctionnement et à l'investissement. Entre autres, si les cris des universités privées réclamant des subventions de l'Etat sont entendus et que celui-ci en donne suivant le mérite ou la performance académique d'une université, il est certain que l'UEH sera silencieusement effacée du tableau de financement de l'Etat affecté à l'enseignement supérieur.

5.3 : La 'fédéralisation' de l'UEH

Administrativement, l'UEH étant un système incorporant les facultés comme composantes est dysfonctionnelle. Ce qui rappelle un peu l'histoire de la naissance des Etats-Unis d'Amérique. Tout de suite après son indépendance, le nouveau pays, formait une confédération pour divorcer d'avec les dictées arbitraires d'une royauté ou d'un gouvernement trop fort. Ce qui conférait à chaque Etat un pouvoir absolu et supérieur à celui de l'Etat central. Le non respect des mesures passées par ce dernier était monnaie courante, et la gestion du pays était entachée de désobéissances et de désordres. L'existence du nouveau pays indépendant était donc en péril.

Prenant conscience du danger qu'a posé une décennie turbulente à l'avenir du pays, les responsables se sont ravisés pour conserver et protéger leur acquis. Le nouvel Etat fédéral en est résulté, contre vents et marées, avec l'adhésion de seulement 13 Etats à une redéfinition de leur pouvoir vis-à-vis du gouvernement central. Le consensus reposait sur l'attribution d'un plus grand pouvoir au gouvernement central, pendant que les Etats composant l'Etat fédéral conservent une certaine autonomie inviolable par l'Etat central. Le pays est pacifié et en cours de route, la justesse de cette nouvelle coopération a poussé d'autres Etats à intégrer l'union pour former aujourd'hui, la nation la plus puissante du monde.

Cet exemple est pris pour montrer que la délicatesse ou la sensibilité des différentes facultés relative à leur autonomie, ne peut empêcher un fonctionnement harmonisé de l'UEH tant sur le plan académique, administratif que financier. Comme le problème de gouvernance à l'UEH est posé plus haut, il est possible d'assimiler le rapport hiérarchique des 11 entités de l'UEH au système de confédération qui constitue un obstacle à la bonne gestion de l'université. C'est un dilemme qu'il faut résoudre, peut-être, à l'image du système fédéral qui a porté fruit. Ce, pour dire que suivant les principes de fonctionnement établis, les facultés peuvent être inféodées tout en conservant une certaine autonomie inviolable par le rectorat. Cela n'empêcherait pas leur pleine collaboration dans l'opérationnalisation et le maintien de la refonte du système académique proposée dans un cadre uniforme.

N'ayant pas la prétention de déterminer les principes de mise en branle de cette 'fédéralisation', il serait souhaitable que les entités concernées prennent le temps pour poser le problème concrètement et voir simultanément comment dans l'harmonie elles peuvent embrasser le nouveau régime académique. Toute adhésion à ces propositions fera naître l'UEH de ses cendres pour se réimposer en terme de présence et d'importance dans les affaires du pays. Qui tient à sa faculté doit tenir au bon fonctionnement de l'UEH. Seule la bonne santé de l'UEH peut aider quiconque à maximiser.

